

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 10

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

La Société du Musée de la guerre mondiale. — Un bel article de Robert de Traz sur le « tireur isolé ». — Pour la protection de nos frontières.

La Société du Musée de la guerre mondiale.

La *Revue militaire suisse* a déjà signalé, dans un article documenté paru en novembre 1927 (page 503), la création, par le lieutenant-colonel Siegrist, du *Musée de la guerre mondiale*. Cette société, qui fut présidée pendant de nombreuses années par le regretté colonel cdt. de corps Wildbolz, se proposait de rassembler, puis de conserver à l'intention des générations qui ne connurent point l'époque de la guerre, les souvenirs matériels du vaste conflit de 1914-1918. Ses patients et longs efforts ont enfin abouti et le *Musée de la guerre mondiale* vient d'être officiellement inauguré au Château de Schadau, à Thoune. A ce sujet on nous communique encore ce qui suit :

De nombreuses personnalités des administrations civiles et militaires ont participé à la cérémonie d'ouverture. Le Département militaire fédéral était représenté par le colonel Kissling auquel s'étaient joints le chef du service technique, le colonel Fierz, et un certain nombre de hauts fonctionnaires de Berne et de Thoune. Le colonel Roost, chef d'état-major général, était également présent ainsi que M. Rudolf, conseiller d'Etat bernois.

M. Pfister, de Berne, parlant au nom de la Société suisse pour l'organisation de collections historiques de la période de la guerre mondiale, a souhaité la bienvenue à l'assemblée. L'œuvre que nous inaugurons a été créée par le lieutenant-colonel Siegrist, à Berne, qui a commencé la collection et qui, malgré les grandes difficultés rencontrées, a pu constituer notre société. Sa volonté et sa foi inébranlables ont abouti à la constitution du musée. Nous remercions également la ville de Thoune, qui a mis gratuitement à notre disposition les locaux du château de Schadau. M. Amstutz, président de la ville, a remercié les organisateurs d'avoir placé la collection à Thoune.

La visite des collections a alors eu lieu sous la conduite du

lieutenant-colonel Siegrist. Le musée comprend 12 divisions. L'une comporte les denrées alimentaires monopolisées, les succédanés de la période de guerre, les tableaux statistiques sur les quantités, les prix. Une autre section comprend des cartes alimentaires de la Confédération, des cantons, les décrets d'urgence, maisons de soldats et autres institutions de bienfaisance, des indications sur l'activité des femmes pendant cette période, sur l'industrie de guerre et sur l'internement. Une autre division s'étend au service d'information et de propagande, aux bulletins de tranchées, aux instruments d'espionnage, des vues de champs de bataille prises par avions, des vues de la guerre. La collection d'armes de tous les pays qui participèrent à la guerre est des plus intéressantes. Des équipements et des uniformes de différents pays, décorations de guerre, ordres, plaquettes, images de chefs. Une section spéciale est réservée à la guerre des gaz et à la guerre aérienne. La période d'inflation est révélée par l'apparition de nouveaux papiers monnaies, timbres postaux, statistiques sur les denrées alimentaires, cartes alimentaires, décrets d'urgence. Les prisonniers de guerre, leurs échanges réapparaissent encore et l'on voit des journaux de prisonniers de Sibérie, des monnaies de camp, des indications sur la vie de camp. Vient une division sur les souvenirs du service actif suisse, avec documents, photographies, inscriptions des unités, indications graphiques sur la garde de la frontière, monuments de soldats, un livre rappelant la mémoire des 3300 soldats morts pendant le service actif. Puis une collection de modèles d'uniformes, de képis, de casques d'acier, de baïonnettes, de sabres. La dernière division est réservée aux uniformes suisses et à l'équipement, un uniforme de général, de chef d'état-major général, le fanion de l'état-major général, les drapeaux des bataillons dissous depuis 1918 et de nombreuses photographies.

Un bel article de R. de Traz sur « le tireur isolé ».

M. Robert de Traz, dans *Figaro* du 11 août, consacre un très bel article au tir fédéral de Fribourg, « grandes assises civiques, dit-il, où le peuple suisse semblait se ramasser sur lui-même pour prendre une fois de plus conscience de son unité et se préparer à l'immédiat avenir ».

Nous extrayons le passage suivant de cette chronique, qui mériterait d'être citée en entier :

Ces coutumes anciennes, ces significations symboliques, ce pittoresque bigarré, cet empressement populaire composaient un ensemble harmonieux et fort, une étonnante image de concorde

en notre monde affreusement déchiré. Mais j'étais plus attentif encore à suivre, dans le stand même, tel ou tel tireur solitaire... Il était monté tout droit de la gare pour ne pas perdre de temps, la carte de fête au chapeau. Il avait acheté ses munitions, préparé son livret de tir, et maintenant il attendait son tour, sans bouger, le fusil au pied. Enfin, il s'étendait sur la planche, il attirait son arme à lui, il épaulait avec une lenteur voulue, insensible désormais au reste de la terre.

Rien n'est beau comme le visage d'un tireur. Immobile, frappant d'énergie et de concentration, aussi simplifié que résolu, on dirait le visage d'une idée fixe. Tout est dans l'œil, celui qui regarde alors que l'autre se ferme, qui regarde et qui veut, qui regarde et qui, déjà, atteint. Moins visible est la tension du corps, ou du moins de l'épaule et de la main gauche, alors que l'index de la main droite, avec une caressante douceur se referme, d'une pression continue sur la détente. Le tir a quelque chose d'implacable et d'aigu, de rigoureux et de calculé. C'est un sport pour mathématicien sans nerfs, mais musclé, pour visionnaire à froid, un sport exclusif de fantaisie, exigeant sur la discipline, et d'une pureté technique presque absolue. Il y faut la totale conquête de soi avant celle du but. Pas d'adversaire — au moins en temps de paix — rien qu'une cible inerte. Impossible d'imputer aux autres la défaite. C'est de l'âme du tireur que part la trajectoire du projectile, et vous ne devrez votre victoire qu'à vous-même.

La série terminée, l'homme se relevait, presque épuisé par un effort si court, mais d'une si opprimante intensité. Ses prunelles chaviraient, reprenaient le sentiment des autres distances ; ses traits, passant par une expression étonnée, hagarde même, reprenaient peu à peu leur air naturel. Il abaissait son arme encore chaude, examinait ses résultats, souriait. Puis, parfois, il allait quérir son prix, coupe, médaille ou diplôme de maîtrise. Il mettait à son chapeau, s'il avait triomphé, la couronne de laurier ou celle de chêne, dont les longs rubans lui pendaient dans le dos, et qui suscitait sur son passage à travers la foule des félicitations unanimes... Un jour, au guichet des récompenses, ce fut le propre ministre de la guerre qui se présenta, après avoir, comme tout le monde, fait son carton, et qui toucha une prime de vingt francs.

Naturellement, les as du fusil, les champions du monde classés et glorieux, sont là, et entourés d'admirateurs, ils renouvellent leurs exploits. Mais comme la race est toujours féconde en tireurs, ils voient surgir de la foule, soudain, des rivaux inconnus. Cette année, un jeune Bernois de dix-neuf ans, qui était venu tout seul de Thoune, prit sa place sans rien dire, et, à la stupeur des secrétaires, puis des concurrents accourus, fit le maximum, dépassant

de plusieurs points le fameux Hartmann. On le sacra roi du tir. Ensuite, paisible et content, il s'en retourna chez lui.

Pour la protection de nos frontières.

Les efforts entrepris par notre revue, au début de cette année ¹, en vue du renforcement de nos frontières, notamment par la construction d'ouvrages fortifiés, ne sont pas demeurés vains. De plus en plus nombreux sont ceux qui demandent que nos frontières soient mises en état de défense, dès le temps de paix, pour que notre pays soit en mesure de parer à toute surprise, stratégique ou tactique en renforçant, par la mise en valeur de notre terrain, la capacité de résistance de la couverture des frontières. Nous aurons l'occasion de reprendre prochainement ce sujet. Contentons-nous, aujourd'hui, de reproduire à l'intention de nos lecteurs le communiqué ci-dessous, paru dans une partie de la presse quotidienne :

« Dans le projet pour la création de possibilités de travail que le Conseil fédéral vient d'adopter figure une somme de 6 millions de francs pour les années 1935 et 1936 et qui est destinée à la construction de fortins pour assurer la protection de la frontière. Le message que le Conseil fédéral adresse aux Chambres à ce sujet est assez sobre de détails et cela se comprend puisqu'il s'agit d'une question intéressant la défense nationale. Du reste, le département militaire n'est pas encore en mesure, pour le moment, de présenter à cet effet un projet détaillé. Ce dernier nécessite en effet des études approfondies et des travaux techniques préparatoires qui fourniront précisément du travail à bon nombre d'ingénieurs et de techniciens.

» Une somme de 1 million de francs environ sera sans doute nécessaire pour la création d'un bureau spécial qui sera rattaché à la section du génie, pour les reconnaissances sur le terrain et pour l'élaboration des plans et devis des ouvrages envisagés. Il s'agira de fortins, sorte de petits forts d'arrêt et d'emplacements bétonnés pour mitrailleuses.

» Le crédit demandé pour les deux années 1935 et 1936 et réservé à la construction proprement dite de ces ouvrages s'élèverait donc à 5 millions de francs. On voit qu'il s'agit là d'une somme relativement modeste. L'ensemble des travaux envisagés sera néanmoins une occasion de travail pour bon nombre de chômeurs.

¹ Lire notamment les études : *Défense nationale et réorganisation de l'armée*, par le major R. Masson (N^o mai 1934) ; *A propos de fortifications permanentes*, par le colonel Lecomte (avril et mai 1934) ; *La couverture des frontières*, par le colonel Léderrey (mai 1934).